



EXIGEZ LE MEILLEUR
POUR VOTRE RETRAITE,
EXIGEZ UN PRO

SEREO RETRAITE MADELIN



KERIALIS



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

SEREO RETRAITE MADELIN

Au quotidien, je donne le meilleur de moi-même pour répondre au mieux aux attentes de mes clients. Je suis un professionnel reconnu dans mon domaine. Mais ma retraite, elle, sera-t-elle à la hauteur ?

Exigez le meilleur pour votre retraite, exigez un PRO

RETRAITE DES INDÉPENDANTS : QUELLES SOLUTIONS ?

Les niveaux de retraite des indépendants sont en moyenne faibles et très inégaux :

■ **Professions libérales : 1 900 € / mois**

Source : Conseil d'Orientation des Retraites - 13^e rapport, juin 2015.

DES REVENUS POUVANT ÊTRE DIVISÉS PAR 2 OU PLUS, LE JOUR VENU !

Le système des retraites en France est de plus en plus fragilisé.

Il est aujourd'hui indispensable de se constituer soi-même un complément de retraite. Vous êtes exigeant pour votre activité, exigez aussi le meilleur dans ce domaine.



« J'ai pris les devants, j'ai choisi SEREO Retraite Madelin, la solution PRO adaptée à mes attentes. »

LA RETRAITE PRO, POUR LES PROS

- En phase d'épargne, je choisis le **mode de gestion financière** qui me correspond le mieux : je répartiss librement mes investissements ou je préfère confier la gestion à des spécialistes.
- **Ma protection et celle de mes proches sont assurées** grâce à des options. En cas de décès avant ma retraite, mes bénéficiaires sont assurés de percevoir une rente calculée à partir du capital atteint sur mon compte (garantie incluse).
- Le jour venu, j'ai la garantie d'une **retraite supplémentaire** versée durant toute ma vie.
- Le groupe Malakoff Médéric est reconnu pour sa **solidité financière** et son **expertise historique en épargne retraite**.
- Mon **conjoint collaborateur** peut également en profiter.
- Une **fiscalité attractive** dans le cadre de la "loi Madelin" spécifique aux Indépendants.



Une sélection "Expert" des supports financiers phares des meilleures sociétés de gestion de la place (Carmignac Gestion, Edmond de Rothschild Asset Management...)
+ l'accès à toutes les classes d'actifs : Obligations, Actions, Immobilier.



Une retraite sur-mesure qui s'adapte à ma situation :
 rente réversible,
 rente à annuités garanties,
 rente majorée immédiate ou différée.



ZOOM SUR LA LOI MADELIN⁽¹⁾

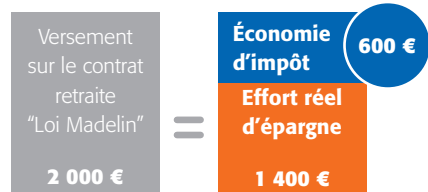
Mes cotisations retraite versées au titre de mon contrat SEREO Retraite Madelin sont déductibles du bénéfice imposable dans les limites suivantes :

10 % du bénéfice professionnel imposable dans la limite de 8 PASS
 (Plafond Annuel de la Sécurité sociale)



15 % du bénéfice imposable compris entre 1 et 8 fois le PASS

Concrètement, pour un revenu professionnel de 35 000 €⁽²⁾...



Mon effort d'épargne se voit, donc, réduit grâce à l'économie d'impôt réalisée sur mon revenu professionnel.

(1) Dans les limites applicables à la fiscalité en vigueur en 2017.

(2) Hypothèse avec un taux marginal d'imposition de 30 %. Cette estimation ne comporte pas d'engagement contractuel.

EN PHASE ÉPARGNE

Je choisis le mode de gestion financière qui me ressemble !

LA GESTION "CONFORT" POUR CONCILIER RECHERCHE DE PERFORMANCE ET SÉCURITÉ, SELON MON ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

Je veux confier la gestion de mon épargne à des spécialistes et ne pas avoir à m'en soucier ! La gestion Confort **optimise ma retraite**, pour moi, en répartissant mes versements **entre le fonds en euros et le support financier Carmignac Patrimoine**** selon mon horizon de départ en retraite.

Régulièrement récompensé pour sa gestion expérimentée, le fonds Carmignac Patrimoine est l'un des fleurons de Carmignac Gestion.

Il permet sur le long terme une recherche de performance optimisée.

Plus je m'approche de la retraite, plus mon épargne est sécurisée, de manière automatique, sur le fonds en euros.

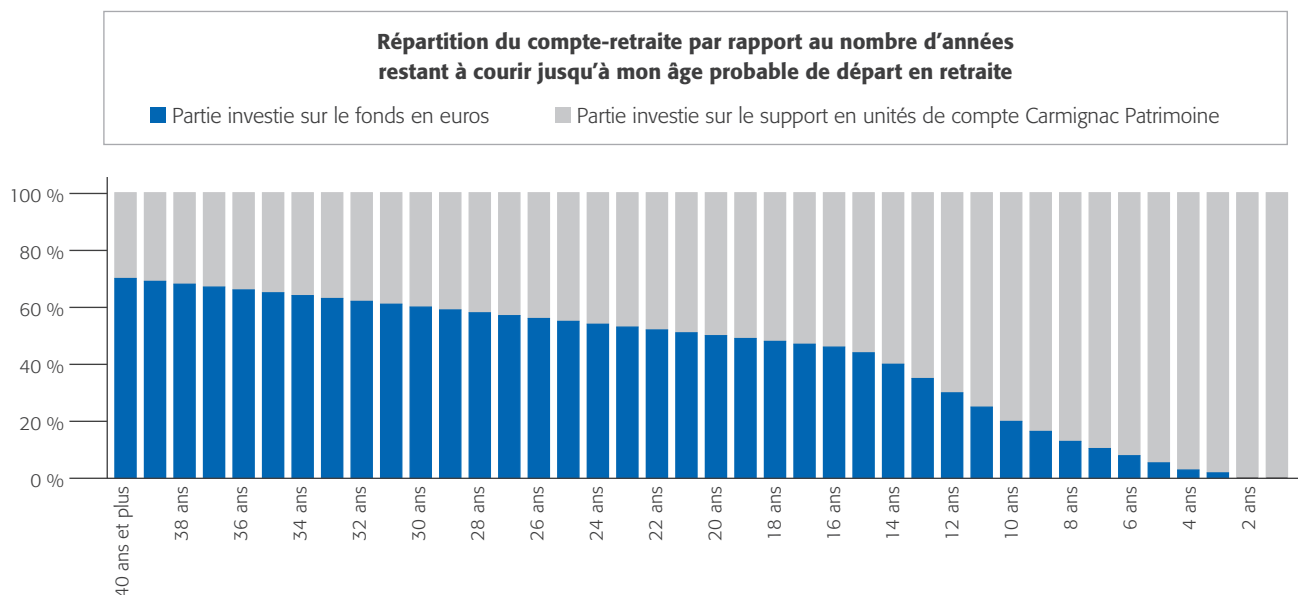
RÉCOMPENSE 2016

Carmignac Patrimoine est classé dans la catégorie Bronze.*



* Classement issu de la notation Morningstar.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



**L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qui est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.

Je peux suivre et piloter mon épargne à tout moment. Je bénéficie d'un accès confidentiel et sécurisé à mon Espace Clients 24h/24 et 7J/7.



ZOOM SUR LE + DU FONDS SÉCURISÉ "EN EUROS" : L'EFFET CLIQUET

Chaque année, les performances distribuées par le fonds en euros sont acquises automatiquement et génèrent de nouveaux intérêts pour les années suivantes.

Elles profitent, en plus, du taux de rendement annuel servi par l'assureur.

Valable pour les 2 modes de gestion : Confort et Patrimoniale.

LA GESTION "PATRIMONIALE" POUR PERSONNALISER MON ÉPARGNE RETRAITE

Je connais les marchés financiers et je souhaite réaliser moi-même la répartition de mes versements ?

Avec la gestion Patrimoniale, **je détermine librement** la répartition de mes versements **entre les 13 fonds financiers** ou Immobilier et le fonds sécurisé** (dit "en euros").

Ces fonds ont été soigneusement sélectionnés auprès des **meilleures sociétés de gestion** financière : Carmignac Gestion, DNCA, Edmond de Rothschild AM, La Banque Postale AM, La Française AM, Schroders, Sycomore AM. Ainsi, j'accède à différentes classes d'actifs : Immobilier, Obligations (Etats et Entreprises) et Actions (France, Europe, International) pour optimiser le rendement de mon épargne-retraite.

* Société Civile de Placements Immobiliers. Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme. Le capital investi ne peut bénéficier d'aucune garantie ni protection.

INNOVATION

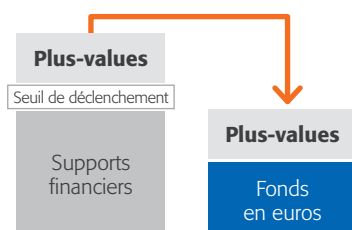
Un fonds SCPI* pour profiter d'une opportunité d'investissement dans l'immobilier d'entreprise, sans souci de gestion.



Pour m'accompagner dans le pilotage de mon épargne, des options d'arbitrage sont à ma disposition :

■ sécurisation des plus-values :

à partir d'un seuil de déclenchement (5 %, 10 %, 15 %, 20 % ou 25 % de hausse) les plus-values acquises sont sécurisées sur le fonds en euros.



■ dynamisation des plus-values :

les intérêts acquis sur le fonds en euros sont investis sur le support financier de mon choix.



**L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qui est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.

UN PRO À MES CÔTÉS

UNE RETRAITE QUI SE CONSTITUE QU'IL ARRIVE

■ J'ai la garantie de protéger mon capital, en cas de décès avant ma retraite, avec les options :

- **Garantie "Capital reconstitué" dite "de Bonne fin"** : l'assureur prend en charge toutes mes cotisations périodiques retraite restantes qui auraient été versées sur mon compte jusqu'à mon âge de départ à la retraite.
- **Garantie "Capital garanti" dite "Plancher"** en cas de décès : mes bénéficiaires désignés percevront, sous forme de rente, le capital qui sera au minimum égal à la somme des cotisations nettes investies, quel que soit le support d'investissement choisi (modes de gestion Confort et Patrimonial). Cette garantie permet de protéger mes proches d'éventuelles moins-values.

UNE RETRAITE SUR MESURE

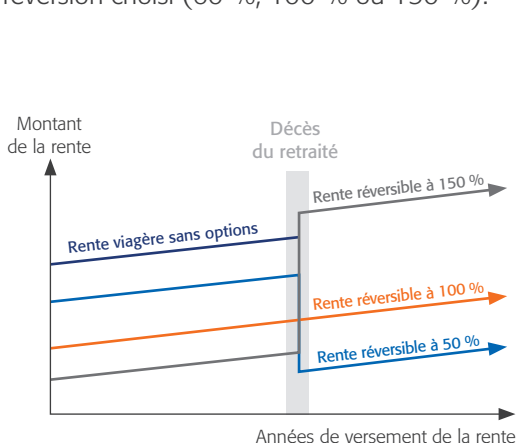
Des options adaptées en fonction de ma situation personnelle et professionnelle, au moment de mon départ à la retraite.

La rente réversible

En cas de décès, mon conjoint ou mon bénéficiaire nommé désigné, percevra un pourcentage de la rente selon le taux de réversion choisi (60 %, 100 % ou 150 %).

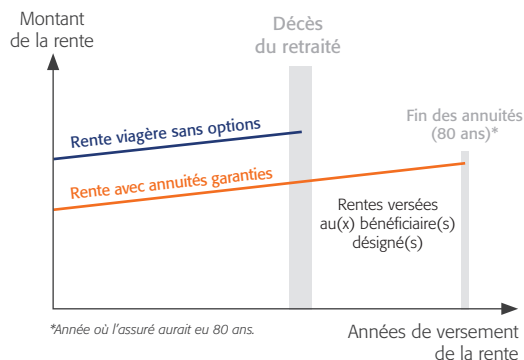
INNOVATION

Réversion à 150 %



La rente à annuités garanties

En cas de décès pendant ma retraite, mes proches percevront 100 % de la rente pendant une période définie.



La rente majorée immédiate

J'ai un crédit immobilier en cours, mes enfants sont encore à ma charge..., je peux choisir de majorer de 20 % le montant de ma rente, pendant les 5 ou 10 premières années.

La rente majorée différée

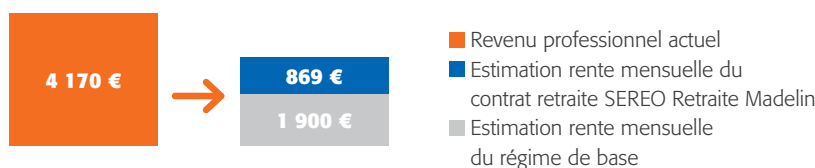
Mon conjoint est encore en activité, je peux choisir de majorer de 20 % le montant de ma retraite après une période de 5 ou 10 années.

Le choix de ces options a une incidence sur le montant de la rente.

REGARDONS DE PLUS PRÈS...

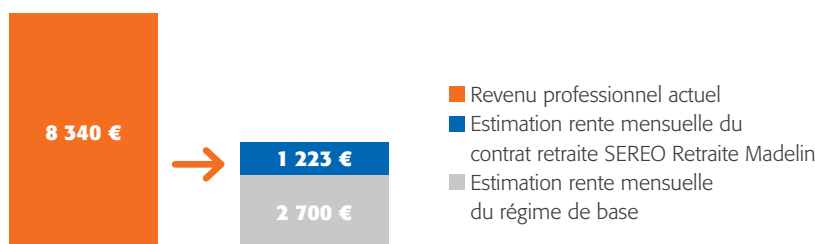
Sophie, 35 ans, avocate, a un revenu professionnel net actuel de 50 000 €. Au moment de son départ à la retraite, elle aura une perte de 46 % par rapport à son dernier revenu. Elle décide donc de **verser chaque année 5 000 € sur son contrat retraite. Avec la fiscalité Madelin, elle pourrait bénéficier d'une réduction d'impôt de 1 500 €.**

Revenus mensuels estimés à la retraite



Pierre, 42 ans, avocat a un revenu professionnel net actuel de 100 000 €. Au moment de son départ à la retraite, il aura une perte de 33 % par rapport à son dernier revenu. Il décide, donc de se constituer une retraite complémentaire en versant **chaque année 10 000 € sur son contrat retraite. Avec la fiscalité Madelin, il pourrait bénéficier d'une réduction d'impôt de 4 100 €.**

Revenus mensuels estimés à la retraite



Hypothèse estimée avec un taux marginal d'imposition de 41 %. Célibataire sans enfants. Âge de début de son activité professionnelle : 30 ans. Simulation de la retraite, versée par le régime obligatoire, réalisée en 2017, à partir du simulateur retraite de la CNBF.

Exemples donnés à titre indicatif pour un âge de départ à la retraite de 67 ans, un taux de revalorisation net de 2 %, un taux d'évolution de la cotisation de 2 %, un taux technique de 0,25 % et la table de mortalité : TGF05. Ces simulations ne comportent pas d'engagement contractuel.

UN PRO À VOS CÔTÉS

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers :

- l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne retraite), avec 3,8 Mds€ de chiffre d'affaires récurrent, 4 Mds€ de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 5,5 fois l'exigence réglementaire. Malakoff Médéric assure la santé et la prévoyance de 203 000 entreprises et 6,6 millions de personnes et leurs familles. 50 % de son activité est réalisée en distribution intermédiaire.
- la gestion de la retraite complémentaire avec 10,3 Mds€ de cotisations encaissées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de 198 000 entreprises, 3 millions de salariés cotisants et 2,9 millions de retraités.

Le Groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE



Traitement des affaires nouvelles standards en Santé, Prévoyance et Epargne Retraite et des avenants sur ces contrats.
Traitement des prestations Prévoyance, Epargne Retraite et Emprunteurs en gestion directe.

Document commercial non contractuel.

Pour connaître le détail des options, des frais applicables ainsi que l'ensemble de vos droits et obligations, nous vous remercions de prendre connaissance de la Notice d'Information.



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

QUATREM - SA au capital de 380 426 249 euros régie par le code des assurances
21 rue Laffitte - 75009 Paris - 412 367 724 RCS Paris - Société du groupe Malakoff Médéric.